



VENTIS et ENGIE inaugurent un nouveau parc éolien à Gouy-Lez-Piéton (Courcelles) : de l'énergie verte pour 14.500 familles

Ce vendredi 16 mai, VENTIS et ENGIE ont inauguré en présence de Jean-Luc Crucke, Ministre Fédéral de la Mobilité, du Climat et de la Transition Environnementale, de François Desquesnes, Vice-Président du Gouvernement de Wallonie et de Caroline Taquin, Bourgmestre de Courcelles, un parc éolien composé de 8 unités. Il produira chaque année en moyenne 51 GWh, l'équivalent de la consommation de près de 14.500 ménages, et fournira une énergie locale et durable, au plus grand profit de la collectivité.

Situées à proximité de la E42, les 8 éoliennes ont une puissance de 3,6 MW chacune, soit une capacité totale installée de près de 29 MW. Cette production décarbonée et locale permettra d'éviter l'émission d'un peu plus de 20.000 tonnes de CO2 chaque année, soit l'équivalent des émissions de 10.000 voitures diesel.

Fruit de la collaboration de VENTIS et d'ENGIE qui possèdent respectivement 6 et 2 éoliennes, ce nouveau parc éolien marque un pas supplémentaire sur le chemin de la décarbonation et de l'indépendance énergétique du pays.

Dans le cadre du développement du parc éolien de Gouy, plusieurs mesures agro environnementales ont été mises en œuvre pour compenser l'impact sur l'avifaune locale. Ainsi, 8 hectares ont été aménagés pour favoriser un habitat propice à certaines espèces d'oiseaux sensibles aux éoliennes, à la demande du Département Nature et Forêts. Pour protéger certaines espèces de chauves-souris, particulièrement sensibles au mouvement des pales d'éoliennes, un système automatisé permet d'arrêter temporairement les turbines pendant les périodes les plus à risque, selon la saison, l'heure et la météo.

Par ailleurs, un bureau d'étude indépendant assurera un suivi du niveau sonore du parc après sa mise en service. Si des dépassements sont constatés, des ajustements techniques seront réalisés pour respecter les normes acoustiques concernant les riverains.

Les éoliennes de VENTIS, ouvertes à la participation citoyenne via la Coopérative des Piétons, ont attiré les riverains des communes voisines qui, via leur investissement, pourront se réapproprier localement la production de l'énergie.

Jean-Luc CRUCKE Ministre Fédéral de la Mobilité, du Climat et de la Transition Environnementale : « La transition climatique ne se décrète pas, elle se construit pas à pas, projet par projet. Ce parc éolien en est l'illustration concrète : une énergie propre, produite localement, au service des citoyens et de la collectivité. Il témoigne de la capacité de notre pays à avancer vers plus d'indépendance énergétique et plus de résilience. Je salue ici l'alliance fructueuse entre les différents acteurs : c'est ainsi que nous réussirons, ensemble, la transition environnementale. »

François DESQUESNES, Vice-Président et Ministre du Territoire, des Infrastructures, de la Mobilité et des Pouvoirs Locaux : « La transition énergétique est l'affaire de tous. En tant que Ministre du Territoire, je mesure combien il est essentiel que chacun — pouvoirs publics, entreprises, citoyens — prenne sa part de responsabilité. Ce parc éolien est la preuve concrète qu'ensemble, nous pouvons bâtir un avenir plus durable et plus résilient pour nos territoires. »

Pierre MAT, CEO VENTIS : « Deux faits remarquables dans ce projet : le soutien inébranlable des collèges successifs de Courcelles toujours réunis autour de la bourgmestre dans notre entreprise de mener à bien ce projet de parc éolien, initié il y a plus de 13 ans. Le deuxième : la confiance indéfectible du collège de Courcelles dans notre société Ventis pour avoir participé financièrement à hauteur de 750.000 euros dans la coopérative Les Piétons. Cet engagement financier communal, à côté des citoyens des 6 communes voisines de Courcelles, a permis de prendre une part significative dans les 6 éoliennes de ce parc exploitée par la société GNRG que Ventis dirige. L'accouchement de ce projet a été long mais le bébé est beau et en pleine santé ! »

Vincent Verbeke, CEO d'ENGIE Belgique : « Il est important de célébrer des événements tels que la mise en service de ce nouveau parc éolien de Courcelles. C'est un pas de plus sur le chemin de la décarbonation, un défi majeur et toujours plus pressant pour notre planète. Ce défi pourra être relevé grâce à des projets tels que celui-ci qui produit une énergie durable, fiable et abordable. Il concrétise parfaitement notre stratégie ENERGIZE 2030 centrée sur le renouvelable, la flexibilité et la décarbonation de nos clients. Je remercie mes équipes pour le travail accompli et VENTIS pour ce projet collaboratif.»

Caroline TAQUIN, Députée-Bourgmestre de Courcelles : « En tant que bourgmestre de Courcelles, je suis fière d'inaugurer ces éoliennes, qui symbolisent notre engagement envers une transition énergétique responsable. Ici, nous ne faisons pas que capter le vent : nous concrétisons notre vision libérale d'un avenir durable, ancré dans le progrès et le respect de l'environnement. »



Nele Scheerlinck

Press Officer

E-mail: nele.scheerlinck@engie.com

Mobile: +32 494 08 42 49

Engie

 Articles récents  Galerie des médias  Rechercher